



Compte rendu Assemblée Générale du 19 mars 2021

La 20^{ème} assemblée générale de l'association ADELE n'a pas pu se tenir, comme prévu, le 26 janvier 2021, compte tenu du contexte sanitaire actuel.

En raison des incertitudes de l'évolution de la situation, qui requiert des mesures adaptées, après autorisation de M le Maire, en accord avec la préfecture, le conseil d'administration a opté pour que l'assemblée générale se tienne, à huis-clos et en nombre restreint à 6 membres (comme préconisé), en mairie le vendredi 19 mars 2021 de 10 à 12 heures.

Sous la présidence de M Jean-Claude DEMARAIS et en présence de MM Christian VIGNERON, Raymond CACHON, Gérard GOUDROT et Mmes Marie-Laure GROUDROT et Aliette GUY.

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Avec la crise de la COVID 19, les activités de l'association se sont réduites.

Les activités annulées : Le pique-nique, le rallye, l'escapade à Nuit Saint Georges, la soirée dansante, et certaines marches.

Les activités assurées malgré les contraintes :

- marches : AuxR-parc en janvier, St Valentin en février, le canal en juillet et ATAC en août que nous remercions.

Les activités reportées :

- Le voyage au Portugal, reporté du 28 mai au 04 juin 2021, date encore en flottement du fait que la pandémie touche aussi bien l'Europe que la France et le Portugal et des modalités du moment dans chaque pays. Nous souhaiterions une prolongation en septembre si cela est possible.

- Le voyage Cotentin, Grand-Ville, Jersey, date indéterminée à ce jour.

Perspectives pour l'année 2021

Cette année 2021 semble se présenter comme celle 2020. C'est une période à multiples interrogations. Il existe encore une grande inconnue à l'horizon et nous attendons avec impatience la possible reprise de nos activités.

2 - RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Christian Vigneron dresse le bilan financier 2020.

- Les recettes :

- Les dépenses :

Le résultat de l'exercice est excédentaire de: 794,44€

Le résultat global s'évalue à : 13185,11€

Nous remercions la Mairie pour la subvention allouée de 350,00€

3 - INFORMATIONS DIVERSES :

En raison de l'inactivité due aux confinements en 2020 et face aux incertitudes de 2021, le

conseil d'administration prend les décisions suivantes :

- les adhésions réglées en 2020 sont prolongées en 2021
- la cotisation reste fixée à 15,00 € pour les nouveaux adhérents .

4 - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste des membres sortants en 2021 est reportée à la prochaine assemblée générale.

La composition du bureau demeure inchangée.

Habituellement l'assemblée générale est une occasion de se rencontrer et d'échanger donc un moment important et privilégié dans la vie d'une association. Cette année elle ne se prolongera pas d'une petite collation et du verre de l'amitié.

Il nous faut être patient et dès que cela sera possible, nous aurons beaucoup de plaisir à se retrouver. Le contact n'est pas coupé, l'équipe ADELE reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez aussi visiter son site internet : www.adeleappoigny2009.com où sont compilées toutes les activités et informations utiles.

Le Président,

Jean-Claude DEMARAIS

La Secrétaire

Aliette GUY